

Compte-rendu du conseil municipal du 10 avril 2017

Présents : TOUREL Jean-Luc, THERAUBE Chantal, MOZZATTI Albert, AREVALO Mireille, ROBERT Jean-Paul, CARRIER Martine, BISCAREL Nicole, DE BESSA MARTINS Rémy, FAYOLLE Raymond GERMAIN Marjorie, GROS Franck, MORSELLI Daniel, QUERE Brigitte, MARCHAL Yannick, POUGET-TIRION Dominique BOISSIN Éric, GUIGON Cécile

Procurations : CORRAO Aurélie donne pouvoir à TOUREL Jean-Luc, OBRY Xavier donne pouvoir à MOZZATTI Albert, DE BESSA MARTINS Rémy donne pouvoir à THERAUBE Chantal

Absente : CARRIER Martine

Secrétaire de séance : THERAUBE Chantal

Délibérations

1. Tarif cantine

Délibération annulée car nouveaux tarifs pas reçus.

2. IRL institutrice

Les instituteurs qui se logent par leurs propres moyens perçoivent une indemnité représentative de logement (IRL), dont une partie est prise en charge par l'état et une partie à la charge des communes. A l'école de Lablachère il y a une institutrice concernée.

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote la reconduction du taux de l'IRL pour 2016 soit 261€, pour l'année.

3. Signature de la convention avec le conseil départemental pour étude Serre du Varlet

Suite à la convention avec le département signée le 20 décembre 2016 concernant l'assistance technique, il est demandé au conseil municipal d'autoriser le maire à signer une convention pour l'étude de l'aménagement du carrefour entre RD 104 et VC Serre de Varlet.

Le conseil municipal à 17 voix pour et 1 contre (Morselli Daniel) décide d'autoriser le maire à signer la convention pour l'étude de l'aménagement du carrefour entre RD 104 et VC Serre de Varlet.

4. Consultation assurances « Risques statutaires »

Le conseil municipal à l'unanimité charge le centre de gestion de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée, et se réserve la faculté d'y adhérer. Ces conventions devront couvrir tout ou partie des risques concernant les agents affiliés ou non à la C.N.R.A.C.L et ceci pour 4 ans, à effet au 01/01/2018.

5. Révision du tarif des loyers des logements réaménagés

Le maire présente au conseil municipal la liste des logements qui ont été rénovés ainsi que celui de la poste dont les locataires sont partis et propose de louer le garage de la poste à part du logement.

Les tarifs proposés sont les suivants : Logement n° 4 maison Vitalis : 350 €

Logement n° 2 maison Vitalis : 360€ Logement de la Poste : 620 €

Garage de la Poste : 50 €

Le conseil municipal à l'unanimité approuve ces tarifs.

6. Abandon de l'exploitation de la prise d'eau du barrage de l'Alune

Les services de l'état demandent que la commune délibère sur l'abandon de cet ancien ouvrage de captage AEP, arrêté depuis juin 2015. Cet ouvrage n'est en effet plus exploitable en période estivale vis-à-vis du code de l'environnement. De plus, l'ARS souligne que des problèmes récurrents de qualité sont observés sur cette prise d'eau ce qui n'est donc plus recevable vis-à-vis du code de la santé publique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide l'abandon de l'exploitation du captage d'eau potable du barrage sur la rivière Alune.

7. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

Proposition d'augmentation de 1.5% des taux d'imposition des 3 taxes.

Base :	2 504 000	1 621 000	49 400
Taux 2016:	TH 7,67	TFB 9.14	TFNB : 66.26
Taux 2017:	TH 7,78	TFB 9.27	TFNB : 67.21

Ce qui donne un résultat attendu de l'ensemble des 3 taxes de 378 280 € qui sont inscrits au compte 73111 du budget communal.

Le conseil municipal à 6 voix contre (Yannick MARCHAL, Dominique POUGET-TIRION, Éric BOISSIN, Daniel MORSELLI, Raymond FAYOLLE, Marjorie GERMAIN), 12 voix pour **vote une augmentation de 1.5% des taux d'imposition des taxes directes.**

8. Vote du budget mairie (équilibré en dépenses et recettes comme suit :)

Section de fonctionnement : 1 378 249.68 €

Dépenses : **1 378 249.68 €** dont :

- 1 231 402 € de dépenses de réelles de fonctionnement (charges à caractère général, frais de personnel, charges de gestion courante, charges financières, charges exceptionnelles)
- 146 847.68 € de virement à la section d'investissement

Recettes : **1 378 249.68 €** dont :

- 1 279 571 € de recettes réelles de fonctionnement (produits de vente, impôts, dotations et autres produits de gestion courante)
- 10 000 € d'opération d'ordre entre section (travaux de régie)
- 88 678.68 € d'excédent de l'année 2016

Section investissement : 1 572 140.77 €

Dépenses : **1 572 140.77 €** dont :

- 1 417 255.32 € de dépenses réelles d'investissement (équipement, remboursement du capital de l'emprunt)
- 23 047.58 € d'opérations d'ordre d'investissement (travaux de régie- opération d'ordre)
- 131 837.87 € de déficit d'investissement 2016
- 288 053 € de restes à réaliser

Recettes **1 572 140.77 €** dont :

- 1 412 245.51 € de recettes réelles d'investissement (subventions, dotations, produits de cession, excédent de fonctionnement)
- 159 895.26 € d'opération d'ordre d'investissement (virement de la section de fonctionnement, opération d'ordre)

Vote : 1 abstention (Éric BOISSIN) 17 pour.

9. Vote du budget eau-assainissement (équilibré en dépenses et recettes comme suit :)

Section de fonctionnement : 962 546.99 €

Dépenses : **962 546.99 €** dont :

- 366 350 € de dépenses réelles d'exploitation
- 103 804.03 € d'amortissement
- 492 392.96 € de virement à la section investissement

Recettes : **962 546.99 €** dont :

- 455 500 € de recettes de gestion courante
- 60 000 € de travaux de régie et 35 616.74 € d'amortissement
- 411 430.25 € d'excédent reporté 2016

Section Investissement : 898 051.74 €

Dépenses : **898 051.74 €**

- 793 040 € de dépenses réelles d'investissement,
- 9 395 € remboursement capital emprunt
- 35 616.74 € d'amortissement et 60 000 € de travaux de régie
- Dont 67 040 € de restes à réaliser

Recettes : **898 051.74 €**

- 143 905.75 € de recettes réelles
- 596 196.99 € de recettes d'ordre (dont 492 392.96 € de virement de la section fonctionnement et 103 804.03 € d'amortissement)
- 157 949 € d'excédent 2016

Vote : 1 abstention (Éric BOISSIN), 17 pour.

Questions diverses

Travaux : des plateaux traversant vont être placés route Charles Tourrel
goudronnage de la route de Blanchon
emploi partiel de goudron sur plusieurs routes
finalisation autour de la borne électrique

Les 2 cabines téléphoniques de la place de la République en accord avec ORANGE vont devenir propriété de la commune afin d'en faire des lieux d'échange de livres et revues.

Conseil clos à 23 heures.